

OFFRE D'EMPLOI

Chargé.e de cours en Génie électrique (AEC Administration de réseaux et sécurité informatique)

Formation continue

Nature de l'emploi :

La tâche d'enseignement comprend toutes les activités inhérentes à l'enseignement notamment : préparation et prestation de cours, de laboratoires ou des stages, rencontres avec les étudiants, surveillance et correction d'examens.

Qualifications spécifiques :

- Détenir un baccalauréat en génie électrique (ou dans un domaine connexe);
- Avoir trois années d'expérience pertinente (un atout)

OU

Détenir un DEC en génie électrique jumelé à 5 ans d'expérience pertinente

- Détenir une formation en pédagogie (un atout)
- Connaissance du réseau collégial ou enseignement en génie électrique dans le réseau collégial (un atout);



Pourquoi vous joindre à notre équipe?

Le Cégep Marie-Victorin, c'est plus de 700 personnes engagées fièrement et activement dans la réussite éducative des quelque 3500 étudiantes et étudiants qui fréquentent les programmes d'études à l'enseignement régulier et des quelque 3000 étudiantes et étudiants adultes inscrits à la Formation continue et aux services aux entreprises.

Le Cégep Marie-Victorin offre un milieu de travail stimulant, humain, moderne, chaleureux et dynamique.

Ici, on évolue avec vous!

Date : 9 novembre 2022

Numéro de concours: 22-22_TX-423-01

Lieu de travail : 7000, rue Marie-Victorin
Montréal (Québec) H1G 2J6

Taux horaire: 70,54 \$ to 102,32\$

Session: Hiver 2023

Pour postuler : Faites parvenir votre candidature (lettre de motivation et CV en un seul document), au plus tard le 27 novembre 2022. Postulez au www.collegemv.qc.ca / rubrique « Emplois »

Seules les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue de sélection seront contactées.

Le Cégep Marie-Victorin valorise la diversité et l'inclusion et applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi. Nous invitons les personnes faisant partie des groupes des minorités visibles, des minorités ethniques, des Autochtones, des femmes et des personnes ayant un handicap (visible ou non visible) à présenter leur candidature. Pour les personnes ayant un handicap, des mesures d'adaptation seront mises en place selon les besoins identifiés.